

Bruxelles, le 19 mai 2010

Stratégie numérique: un plan d'action de la Commission destiné à accroître la prospérité et la qualité de vie en Europe

La mise en œuvre de l'ambitieuse stratégie numérique pour l'Europe dévoilée aujourd'hui par la Commission européenne permettrait de contribuer notablement à la croissance économique de l'UE et de faire profiter tous les secteurs de la société des avantages de l'ère numérique. La moitié des gains de productivité réalisés dans l'UE au cours des 15 dernières années étaient dus aux technologies de l'information et des communications ([voir IP/10/571](#)) et cette tendance est susceptible de se renforcer. La stratégie décrit sept domaines d'action prioritaires: créer un marché unique numérique, accroître l'interopérabilité, renforcer la sécurité de l'internet et la confiance des utilisateurs, permettre un accès plus rapide à l'internet, augmenter les investissements dans la recherche et le développement, améliorer les compétences numériques et l'intégration, et utiliser les technologies de l'information et des communications pour relever les défis auxquels la société doit faire face, tels que le changement climatique et le vieillissement de la population. Au nombre des avantages attendus, on peut citer la simplification des paiements et de la facturation électroniques, le déploiement rapide de systèmes de télémédecine et le développement d'appareils d'éclairage plus sobres en énergie. Dans ces sept domaines, la stratégie numérique prévoit quelque 100 mesures de suivi, dont 31 seraient de nature législative. La stratégie numérique pour l'Europe est la première des sept initiatives phares prises dans le cadre de la [stratégie Europe 2020 – Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive](#) ([voir IP/10/225](#)).

«La révolution numérique doit servir en premier lieu les intérêts des citoyens et des entreprises d'Europe», a indiqué Mme Neelie Kroes, vice-présidente de la Commission européenne chargée de la stratégie numérique. «Il s'agit donc d'exploiter au mieux le potentiel des technologies de l'information et des communications (TIC) afin de favoriser la création d'emplois, le développement durable et l'intégration sociale. La stratégie ambitieuse dévoilée aujourd'hui montre sur quels domaines nous devons concentrer nos efforts pour les années à venir. Pour tirer le meilleur parti du potentiel que les technologies numériques offrent à l'Europe, il faut que l'engagement des États membres, du secteur des TIC et d'autres acteurs économiques essentiels soit total».

Sept objectifs

Un nouveau marché unique permettant de bénéficier des avantages de l'ère numérique

Les Européens doivent pouvoir bénéficier des services commerciaux et des contenus culturels par-delà les frontières. Cependant, les marchés en ligne sont encore séparés par des barrières qui gênent l'accès à des services de télécommunications, des contenus et des services numériques paneuropéens. Aujourd'hui, aux États-Unis, il y a quatre fois plus de téléchargements de musique qu'en Europe qui pâtit du manque d'offres légales et du cloisonnement des marchés. La Commission compte ouvrir l'accès au contenu en ligne légal en simplifiant l'acquiescement et la gestion des droits d'auteur et l'octroi de licences transnationales. Parmi les autres actions figurent des mesures destinées à faciliter les paiements et la facturation électroniques et à simplifier le règlement des litiges en ligne.

Améliorer la normalisation et l'interopérabilité dans le domaine des TIC

Pour pouvoir créer, combiner et innover, il faut disposer de produits et de services TIC ouverts et interopérables.

Renforcer la confiance et la sécurité

Les Européens n'adopteront pas une technologie à laquelle ils ne font pas confiance – ils doivent se sentir en confiance et en sécurité lorsqu'ils utilisent des outils en ligne. Par conséquent, il faut, notamment, mieux coordonner les réactions au niveau européen en cas d'attaque informatique et renforcer les règles relatives à la protection des données personnelles. Des mesures pouvant obliger les opérateurs de sites web à informer leurs utilisateurs d'éventuelles atteintes à la sécurité de leurs données personnelles peuvent aussi être envisagées.

Améliorer l'accès des Européens à l'internet rapide et ultrarapide

L'objectif fixé, pour 2020, est l'accès à l'internet à une vitesse d'au moins 30 Mbps pour tous les Européens, avec des connexions internet de plus de 100 Mbps pour la moitié des ménages. Aujourd'hui, seuls 1 % des Européens disposent d'une connexion internet à haut débit par fibre optique, contre 12 % des Japonais et 15 % des Sud-Coréens (voir le tableau ci-dessous). Nous avons absolument besoin d'un internet très rapide pour que l'économie connaisse une forte croissance, pour créer des emplois et de la prospérité et pour faire en sorte que les Européens puissent accéder au contenu et aux services qu'ils désirent. La Commission étudiera, notamment, les possibilités d'attirer des capitaux pour les investissements dans le haut débit grâce à des mécanismes de rehaussement du crédit et encouragera les investissements dans les réseaux à fibre optique.

Stimuler la recherche de pointe et l'innovation

L'Europe doit investir davantage dans la R&D et faire en sorte que les meilleures idées soient développées et mises sur le marché. La stratégie numérique vise notamment à dégager des investissements privés grâce aux fonds régionaux européens et à augmenter le financement de la recherche dans l'UE afin que l'Europe puisse réellement concurrencer ses rivaux, voire les surpasser. Le montant consacré à la recherche sur les TIC par l'UE représente moins de la moitié des investissements réalisés par les États-Unis dans ce domaine (37 milliards d'euros contre 88 milliards d'euros en 2007).

Doter tous les Européens de compétences numériques et leur donner accès à des services en ligne

Si plus de la moitié des Européens (250 millions) utilisent l'internet quotidiennement, en revanche, 30 % ne s'en sont jamais servis. Tous les Européens, quels que soient leur âge et leur origine sociale, doivent pouvoir disposer des connaissances et des compétences nécessaires pour entrer dans l'ère numérique, à l'heure où le commerce, l'accès à l'administration publique et aux services sociaux et de santé, l'apprentissage et la vie politique se font de plus en plus en ligne.

Libérer le potentiel des TIC pour en faire bénéficier la société

Il faut investir dans une utilisation intelligente de la technologie et dans l'exploitation des informations pour trouver des solutions permettant de réduire la consommation d'énergie, d'aider les personnes âgées, de responsabiliser les patients et d'améliorer l'accès des handicapés aux outils numériques. L'un des objectifs serait de faire en sorte que les patients puissent, d'ici à 2015, avoir accès à leur dossier médical électronique où qu'ils se trouvent dans l'UE. La mise en œuvre de la stratégie permettra aussi de stimuler les technologies d'économie d'énergie fondées sur les TIC, telles que celle de l'éclairage SSL, qui consomme 70 % de moins que les systèmes d'éclairage classiques.

Faire fructifier la stratégie numérique pour l'Europe

Le plus ardu est désormais de faire en sorte que les mesures nécessaires à la réalisation des objectifs précités soient rapidement adoptées et mises en œuvre. Un certain nombre de commissaires collaboreront avec les institutions de l'UE et les parties intéressées pour que la stratégie numérique devienne une réalité.

Contexte

Un dossier de presse consacré à la stratégie numérique est disponible à l'adresse suivante:

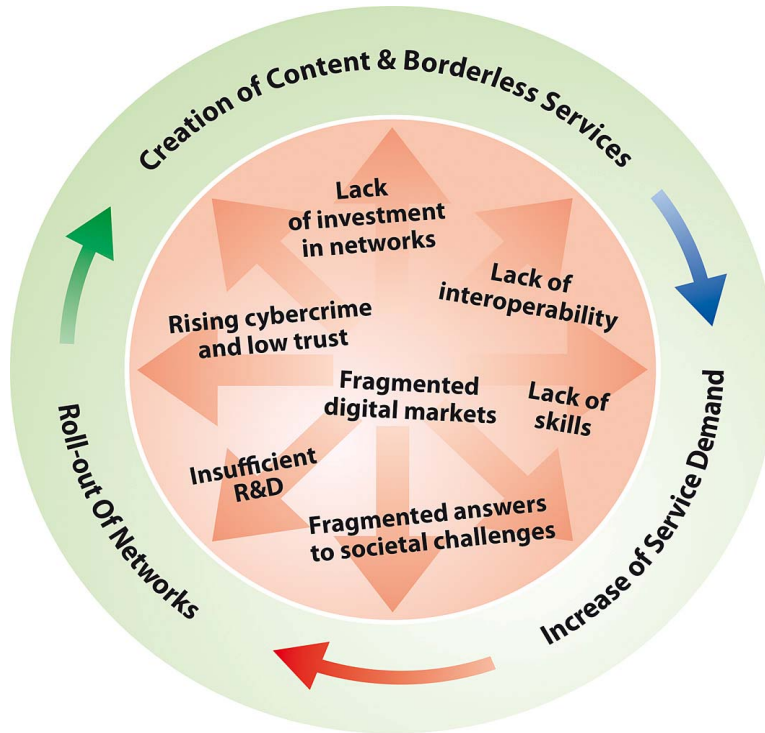
http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/itemdetail.cfm?item_id=5826

Une banque de ressources audiovisuelles est accessible à l'adresse suivante:

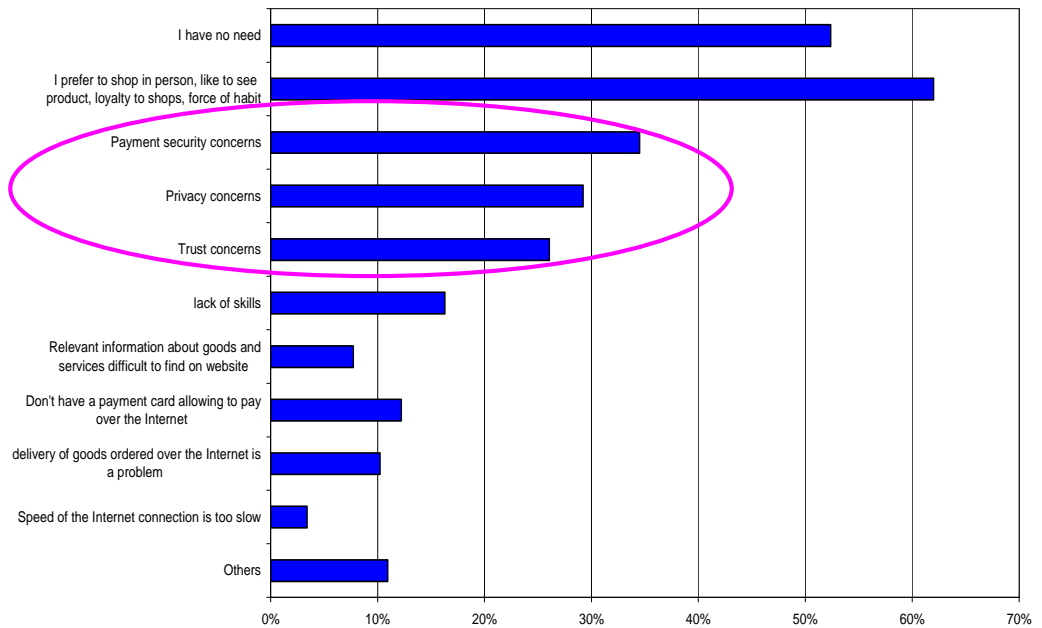
<http://ec.europa.eu/avservices/video/video.cfm?sitelang=fr&type=1>

Voir aussi [MEMO/10/199](#) et [MEMO/10/200](#).

Virtuous cycle of the digital economy

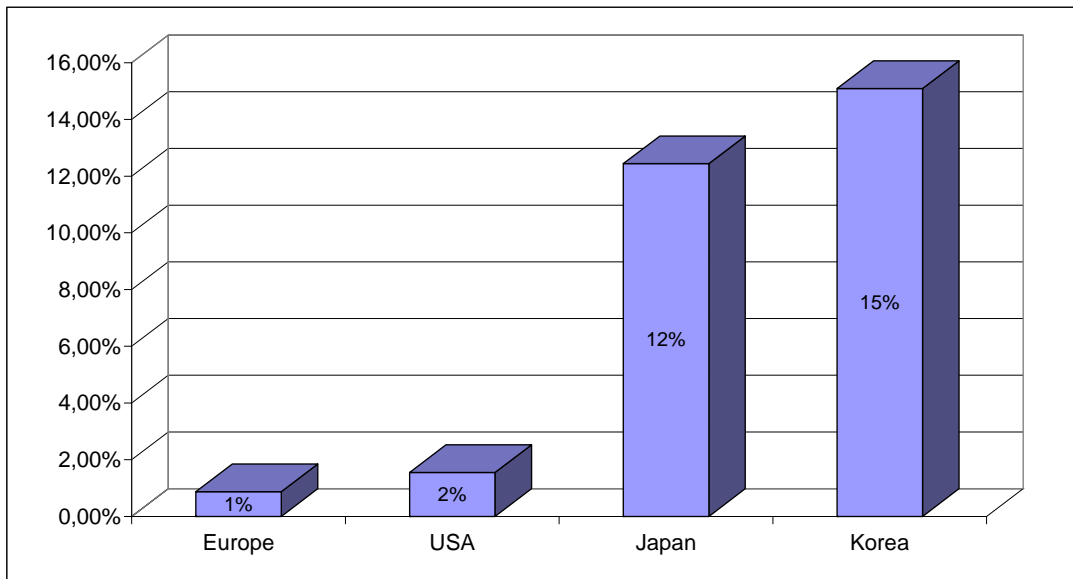


Reasons for not buying online (% of individuals that have not ordered online during last year), 2009



Source: Eurostat Community Survey on ICT Usage by Households and by Individuals 2009

Figure 1: Fibre to the Home (FTTH) penetration in July 2009



Source: Point Topic